

Appel à Manifestation d'Intérêts

Le Comité de Coordination Multisectorielle des subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en Haïti (CCM-Haïti) procède aux renouvellements des membres des secteurs et sous-secteurs de l'instance. A cet effet, le Comité de renouvellement a été mis sur pied pour recevoir, examiner et valider les dossiers de candidatures jusqu'au 21 mai 2018.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est destiné aux organisations de la société civile intervenant dans les trois maladies et souhaitant faire partie du corps électoral et/ou présenter un(e) candidat(e) à l'élection des représentants des groupes constitutifs pour lesquels les sièges au sein du CCM-Haïti sont répartis comme suit :

- 1 siège pour le groupe constitutif des personnes vivant avec les maladies (comprenant, d'une part, les associations de personnes vivant avec et/ou affectées par le VIH et/ou la TB, et d'autre part, les associations/organisations communautaires intervenant dans la prévention de la malaria) ;
- 1 siège pour le groupe constitutif des populations-clés (comprenant les groupes et/ou associations de LGBT et de TS) ;
- 1 siège pour le groupe constitutif des femmes et le groupe constitutif des jeunes ;
- 1 siège pour le groupe constitutif des ONG et associations nationales et le Groupe constitutif des media ;
- 1 siège pour le groupe constitutif des organisations syndicales et le groupe constitutif du secteur privé des affaires.

Chaque siège est partagé par un membre titulaire et un membre suppléant. La position des membres (titulaire et suppléant) sera déterminée à l'issue des votes et la concertation sous la facilitation du Comité de renouvellement.

Les responsabilités et prérogatives desdits membres sont précisées dans les statuts et règlements internes du CCM-Haïti disponibles auprès du Secrétariat Exécutif de l'instance situé au 4, Rue Ludovic, Delmas 83, Pétion-Ville.

I. Liste Electorale

Les organisations voulant faire partie de la liste électorale devront adresser au CCM les documents ci-après, présentés en un seul volume :

1. Attestation fournie par l'autorité administrative compétente ;
2. Adresse physique du siège de l'organisation ;
3. Brève présentation de l'organisation en précisant le groupe constitutif affilié ;
4. Dernier rapport d'activités ;
5. Liste des partenaires ;

6. Une lettre émanant du Conseil d'administration/Secrétariat/Coordination ou du Bureau de l'organisation, et adressée à la Présidente du CCM, mandatant son représentant à participer au processus.
7. Copie de la pièce d'identité du représentant à l'élection du groupe constitutif ;

II. Candidats

Les organisations désirant présenter un candidat au siège du groupe constitutif affilié devront adresser au CCM les documents ci-après, présentés en un seul volume :

Attestation fournie par l'autorité administrative compétente ;

1. Adresse physique du siège de l'organisation ;
2. Brève présentation de l'organisation en précisant le groupe constitutif affilié ;
3. Rapports d'activités des deux dernières années ;
4. Au moins deux procès-verbaux des réunions de l'année en cours et listes de présence correspondantes ;
5. Liste des partenaires ;
6. Au moins deux (2) lettres de soutien fournies par des associations du même sous-secteur ;
7. CV du/de la candidat(e) ;
8. Lettre de désignation adressée à la Présidente du CCM délivrée par l'association ;
9. Lettre de motivation du/de la candidat(e) justifiant l'intérêt à vouloir représenter la société civile.

III. Critères de Qualification

Le Comité de renouvellement chargé de la réception, de l'examen et de la validation des dossiers prendra en compte les critères ci-après :

Pour les organisations souhaitant s'inscrire sur la liste électorale :

- Enregistrement légal en Haïti (Ministère des Affaires Sociales ou la mairie) ;
- Fonctionnement opérationnel en Haïti (présence physique et active) ;
- Expérience éprouvée ou des compétences dans l'une des trois maladies (sida, tuberculose et malaria), le développement, les droits humains, le genre, ou sociocommunautaire ;
- Représentativité au sein du sous-secteur ;
- Désigné/e comme représentant de son organisation comme électeur.

Pour les organisations désirant présenter un(e) candidat(e) :

1. Enregistrement légal en Haïti ;
2. Fonctionnement opérationnel en Haïti (présence physique et active) ;
3. Expérience éprouvée ou des compétences ;

- en matière de lutte contre le sida et/ou la tuberculose et/ou le paludisme, de développement, de droits humains, de genre, ou sociocommunautaire
 - en gestion programmatique ou/et financière et/ou
 - plaidoyer, sensibilisation/mobilisation des communautés, développement ;
4. Fonctionnement régulier des instances de gouvernance de l'organisation ;
5. Représentativité du /sous-secteur.

Pour les personnes se présentant comme candidat(e) :

- Capacité de leadership au sein de son groupe constitutif ;
- Capacité à participer activement aux réunions ;
- Ayant une bonne capacité de communication ;
- Membre depuis au moins trois (3) ans d'une organisation de la société civile intervenant sur les thématiques des trois maladies, de développement, des droits humains, de genre, ou sociocommunautaire ;
- Disponible pour participer aux réunions du CCM mais aussi contribuer au travail des comités et commissions techniques du CCM ;
- Disposée à défendre l'intérêt général ;
- Connue et reconnue par au moins deux organisations de son sous-secteur.

.IV. Dépôt des Dossiers

Toute organisation intéressée devra transmettre son dossier avec mention : **Elections des représentants de la société civile au CCM-Haïti** - sous pli fermé au Secrétariat Exécutif du CCM-Haïti sis au 4, Rue Ludovic, Delmas 83, Pétion Ville au plus tard le **lundi 21 mai 2018 à 15 heures précises**.

Pour toutes informations et/ou renseignements complémentaires, prière de visiter le site web du CCM-Haïti <http://www.ccmhaiti.ht> ou de contacter : M. Midy Bouchara Renold – Email : bmidy@ccmhaiti.ht, Téléphone : 509 22286026